



- Nous avons publié notre premier rapport systémique intitulé *Pour être bien dans notre tête, notre opinion doit compter : enquête réalisée avec l'aide des jeunes concernant les services en santé mentale offerts aux jeunes Nunavummiut.*
- Nous avons modifié la manière dont nous traitons et rendons compte des problèmes systémiques et avons formulé un total de 33 recommandations au gouvernement.
- Sur la base des commentaires reçus de nos intervenants, nous avons révisé la manière dont nous expliquons notre travail.
- Nous avons fait appel à nos conseillers aînés pour assurer que notre interprétation de la manière dont les valeurs sociétales inuites et les droits de l'enfant, tels que décrits dans la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies, soit cohérente.
- De plus, sur l'ensemble du territoire, nous avons rejoint plus de 1.100 jeunes en leur proposant notre atelier *Exprimez-vous : atelier sur l'autonomie sociale* et notre activité *Sila is Cold : The Igloo Game...* pour ne citer que quelques exemples de ce que mon bureau a réalisé cette année.

Dans cette optique, j'espère que nous utiliserons les connaissances de mon bureau pour reconnaître les insuffisances et les lacunes des services dont nous connaissons la prévalence, et que nous travaillerons ensemble pour prendre des mesures correctives afin de résoudre ces problèmes tout en gardant à l'esprit les intérêts des jeunes Nunavummiut, de leurs familles et de l'avenir du Nunavut dans son ensemble.

Comme beaucoup d'entre vous l'ont remarqué, notre rapport annuel 2019-2020 est assez différent des années précédentes. Les changements que vous voyez dans ce rapport annuel ont été effectués en fonction des commentaires fournis à mon bureau par le Bureau de régie et des services et le Comité permanent. Après avoir publié le rapport annuel 2019-2020 et après qu'il ait reçu de la couverture médiatique et à l'Assemblée législative, nous avons reçu des commentaires mitigés de la part des ministères concernant la présentation et le contenu. Certains ministères voulaient travailler avec nous pour s'assurer que les informations étaient aussi précises et complètes que possible, d'autres non, invoquant des préoccupations liées à la confidentialité. Je souhaite recevoir les commentaires du Comité permanent sur la présentation et le contenu révisés de notre rapport annuel.

L'un des principaux changements apportés à notre rapport est l'ajout de la section sur la situation des jeunes Nunavoises et Nunavois. Comme je l'ai mentionné dans le message du représentant, l'objectif de cette section est de fournir des informations de base qui pourraient être utilisées par les décideurs, tels que vous, pour éclairer vos décisions et aider à fournir une approche claire, collaborative et proactive, ensemble. Par conséquent, nous continuerons à inclure cette section chaque année.

J'aimerais préciser que les informations présentées dans la section sur la situation des jeunes Nunavoises et Nunavois ne viennent pas de nous. Elles ont été fournies à mon bureau par les ministères gouvernementaux. Mon personnel a passé de nombreuses heures à examiner, déchiffrer et clarifier les informations fournies. Avant de publier notre rapport, nous avons fourni aux ministères une copie de

leur page et leur avons donné la possibilité de fournir des commentaires ou des précisions supplémentaires afin de confirmer l'exactitude de la publication finale.

Ce que mon bureau a appris dans le cadre de ce processus, et ce que je pense que nous avons tous appris ici aujourd'hui, c'est que la majorité des informations de base sur les services gouvernementaux pour les jeunes ne sont pas suivies de manière précise ou cohérente. Cela m'amène à poser cette question : comment ce gouvernement prend-il ses décisions? De quelle façon les décisions concernant la mise au point de programmes sont-elles prises? Comment le financement est-il attribué? Par quel moyen les besoins des jeunes Nunavummiut sont-ils satisfaits si nous ne savons pas combien de personnes ont accès à quels services? Et la question la plus importante : qui est imputable de ces décisions?

Depuis le dépôt de notre rapport annuel 2019-2020, il a été cité à de nombreuses reprises à l'Assemblée législative, principalement lors de la remise en question de la responsabilité des ministères. Ceci est le but de notre rapport. Ceci est le but du travail effectué à mon bureau. Il incombe à mon bureau de porter ces questions, qui découlent des lacunes et des problèmes liés aux services, à votre attention. Et il est de la responsabilité de mon bureau de tenir les ministères responsables des améliorations à apporter. Toutefois, c'est au gouvernement qu'il incombe de reconnaître la nécessité d'une amélioration, de prendre des mesures correctives et d'apporter des améliorations. Mon bureau n'a pas créé ces problèmes; en fait, nombre d'entre eux étaient déjà présents et les ministères en étaient conscients depuis des années, mais peu ou pas de mesures ont été prises pour les résoudre. Toutefois, nous devons nous concentrer sur les mesures à prendre sans plus tarder pour résoudre ces problèmes et combler les lacunes.

Lorsque je regarde autour de moi, je vois un grand nombre de leaders et de décideurs qui ont le pouvoir d'apporter les changements dont les jeunes Nunavummiut et leurs familles ont besoin. Derrière chaque statistique de notre rapport, chaque recommandation formulée et chaque problème ou question portés à l'attention de mon bureau pour examen, se trouvent des enfants, des jeunes et des familles qui comptent sur nous pour les aider à vivre leur vie d'une manière optimale et à prendre des décisions tenant compte de leur plus grand intérêt. Je vous invite tous à relever ce défi.

J'attends avec impatience une conversation collaborative et constructive. Merci, Monsieur le Président.